

Protocole départemental pour la gestion de situations complexes

Lorsqu'une école rencontre des difficultés persistantes à réguler certains comportements.

1 Etape n°1 : Mettre en place des mesures de prévention

Au niveau
de la classe

➤ Observer le comportement de l'élève en situation scolaire et repérer les conditions d'apparition des difficultés de comportement (outil n°1).

➤ Identifier les cinq phases du processus de crise pour mieux intervenir dès les premières manifestations de difficultés de comportement (outil n°2).



➤ En conseil des maîtres, élaborer une stratégie d'aide et d'accompagnement de l'élève en proposant des adaptations et des aménagements au sein de la classe, du cycle ou de l'école (outil n°3, outil n°4, outil n°5).

➤ Associer la famille au projet d'aide (outil n°6) et assurer une communication régulière avec elle (cahier de liaison, rencontres régulières, fiche d'auto-évaluation de l'élève...)

Outils d'aide et de suivi de la situation complexe

- OUTIL N°1 Observation du comportement de l'élève en situation scolaire
- OUTIL N°3 Adaptations et aménagements pédagogiques
- OUTIL N°4 Fiche d'analyse d'une situation de crise
- OUTIL N°5 Fiche d'auto-évaluation de l'élève
- OUTIL N°6 Outil d'aide à l'entretien avec les parents

Outils d'accompagnement et d'aide aux enseignants

- OUTIL N°2 Les 5 phases du processus de crise
- OUTIL N°3 Idées et conseils pour adapter ses pratiques pédagogiques

Au niveau
de l'école

2 Etape n°2 : Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé

Une équipe éducative est organisée pour :

➤ Informer la famille de la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de l'élève sous la responsabilité du directeur

➤ Fixer ensemble les objectifs réalistes que l'élève peut atteindre et identifier les attentes communes envers son comportement, en s'appuyant sur les dispositifs internes de suivi :

**Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)
pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement personnalisé (outil n°7)**

➤ Choisir les outils d'aide et d'accompagnement de l'élève et définir, si besoin, un protocole de gestion de crise

➤ Définir un échéancier des actions et des rencontres avec la famille pour assurer le suivi de la situation de l'élève

➤ Selon l'analyse de la situation, élaboration d'une stratégie partenariale de prise en charge :

Saisine de la protection
de l'enfance

Demande de saisine
MDPSH par la famille

Saisine du pôle ressource de
circonscription (outil n°9)

Outils d'aide et de suivi de la situation complexe

- OUTIL N°7 Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)
- OUTIL N°9 Fiche de saisine du pôle ressource de circonscription

Outils d'accompagnement et d'aide à l'équipe éducative

- OUTIL N°8 Annuaire des personnes ressources et des partenaires de l'Éducation nationale

Au niveau
de l'école

3 Etape n°3 : Mettre en œuvre un accompagnement renforcé

Une équipe éducative est organisée pour :

➤ Informer la famille du passage à l'étape n°3 du protocole

➤ Renforcer le PPRE incluant un protocole de gestion de crise (outil n°7)

➤ Constituer un dossier complet des aides apportées des CR des équipes éducatives et de tous les éléments complémentaires permettant d'évaluer la situation complexe (outils n°1 à n°5),

Si besoin, le pôle ressource de circonscription est associé à l'analyse et au suivi de la situation en proposant :

➤ Un suivi de la situation par une personne de référence du pôle ressource, désigné par l'IEEN (outil n°10)

➤ Des temps d'observation de l'élève pour réajuster si besoin les aides apportées en classe.

➤ La recherche de réponses et d'aides complémentaires en appui des partenaires du secteur

Au niveau
de l'école

Outils d'aides et d'accompagnement des équipes éducatives

- OUTIL N°10 Documents d'aide et d'accompagnement pour l'équipe éducative et le pôle ressource d'aide aux élèves et aux enseignants

➤ Le suivi de la situation par le pôle ressource de circonscription permet d'apprécier son évolution (amélioration, stagnation, dégradation)

➤ Le pôle ressource, en lien avec le directeur de l'école, évalue la nécessité de renforcer l'accompagnement de l'élève, de l'aide auprès de l'enseignant de la classe ou de l'école en proposant d'agir sur le climat scolaire

➤ Si besoin, l'IEEN de circonscription active l'étape n°4 via la fiche de saisine de la cellule départementale « Gestion des situations complexes » (outil n°10)

Au niveau de la
circonscription

4 Etape n°4 : Saisine de la cellule départementale « Gestion des situations complexes »

Au niveau du
département

GESTION DE CRISE D'UN ÉLÈVE

Attention, il n'existe pas de recette miracle pour empêcher une crise, mais vous pouvez essayer de l'anticiper au maximum.

Qu'est-ce qu'une crise ?

➤ L'élève n'arrive pas à s'adapter à une situation donnée. Il développe alors un mécanisme de défense pour lutter contre ses angoisses. C'est son dernier rempart avant l'effondrement.

➤ C'est aussi un appel à l'aide. L'élève est en souffrance.

➤ **Mettre en place un protocole de crise en équipe et le formaliser par écrit :**

Qui gère le groupe ? Qui gère l'élève ? Dans quel lieu ? Qui prévenir ? (✎ outil n°7)



AVANT LA CRISE POUR LA DÉSAMORCER

- **Apprendre à repérer les signes précurseurs :** repérer les moments d'apprentissage ou de transition qui posent problèmes pour anticiper les difficultés. Observer les signes physiques d'angoisse et proposer une activité alternative.
- **S'appuyer sur ce qui apaise l'élève :** coin calme, coin de la colère, jeux, coloriage...
- **Signifier à l'élève que vous avez vu qu'il est angoissé :** verbaliser les ressentis réciproques ; que vous allez prendre du temps pour en discuter (souvent, la relation duelle apaise l'enfant)
- **Triangler la relation :** passer le relais à un autre adulte ou proposer un temps de mise au calme.

PENDANT LA CRISE POUR LA GERER

Attitude de l'enseignant :

- Rester le plus calme possible (car la violence provoquera de la violence)
- Ne pas toucher l'élève en crise sauf s'il se met en danger ou agresse les autres,
- Ne pas récupérer l'objet qu'il tient sauf s'il est dangereux (cela cristalliserait son agressivité envers vous)
- Eviter la surenchère verbale. Différer vos remarques afin de revenir sur les transgressions de l'élève quand il sera en capacité d'écouter.

La gestion du groupe :

- Activer le protocole de crise prévu.
- Ne pas théâtraliser la situation : reprendre le déroulement habituel de la journée pour les autres élèves.

Dans quel cas immobiliser physiquement l'élève ?

- Ne pas chercher à immobiliser physiquement l'élève, mais adopter les bons gestes pour lui permettre de retrouver son calme.
- Si l'élève essaye de se blesser ou de blesser les autres, à ce moment-là l'immobilisation est une mesure de protection qu'il faudra consigner par écrit (✎ outil n° 4)

**Les mots,
peu de mots...**

Je ne serai pas un bon enseignant si je te laissais faire ça.

Je suis là pour te protéger et tu le sais.

Ta colère ne m'effraie pas.

APRES LA CRISE POUR QUE L'ÉLÈVE REPRENNE SA PLACE

Revenir sur ce qu'il s'est passé avec un protocole de questions :

- **Qu'est-ce qui t'a mis en colère ?** Cela aidera à trouver les causes de la crise
- **Est-ce que tu aurais pu faire autrement ?** L'enseignant propose alors des alternatives (venir dire à l'adulte que ça ne va pas, proposer une activité de retour au calme, avoir un pictogramme à montrer en cas de colère)
- **La prochaine fois que tu seras encore en colère comme ça, comment feras-tu ?** Trouver avec l'élève d'autres stratégies que la crise afin qu'il puisse exprimer son angoisse ou sa colère.

Aider l'élève à réparer la relation avec les autres (excuse, dessin, verbalisation, fiche de réflexion)

Parler avec les élèves témoins directs de la crise pour dédramatiser et rappeler le rôle sécurisant de l'adulte. (S'appuyer sur le psychologue EN si nécessaire).

Utiliser une grille d'observation pour avoir une **évaluation objectivée** (✎ outil N°1).